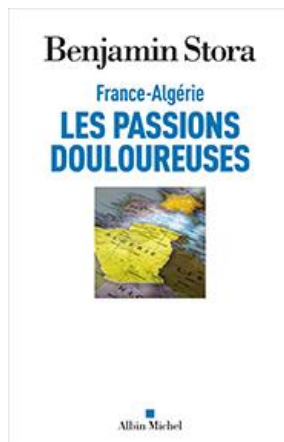


Benjamin Stora, *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie, rapport remis au président de la République*, en ligne :

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/01/20/remise-du-rapport-sur-la-memoire-de-la-colonisation-et-de-la-guerre-dalgerie>

Benjamin Stora, *France-Algérie. Les passions douloureuses*, Paris, Albin Michel, 2021.

Sylvie Thénault



Benjamin Stora publie chez Albin Michel le rapport remis au président de la République le 20 janvier 2021, disponible sur le site de l'Élysée¹. Emmanuel Macron a chargé l'historien d'une « réflexion » en vue d'une « réconciliation des peuples français et algériens » (p. 2 du rapport en ligne). Ce rapport a suscité un engouement médiatique tel qu'il a déjà été largement discuté. Benjamin Stora l'a même précisé et amendé, lors de ses interviews postérieurs à sa remise. Le choix fait ici est de se référer au texte originel, sans entrer dans les débats postérieurs – un compte rendu n'y suffirait pas.

Le titre de l'ouvrage est révélateur de la vision sur laquelle repose ce rapport : une personnification de la France et de l'Algérie, assimilées à des individus entretenant une relation intime violente qu'il faudrait apaiser. La personnification va de pair avec la métaphore psychologique qui a marqué la pensée de Benjamin Stora, depuis son ouvrage pionnier : *La Gangrène et l'oubli*². Cette métaphore a donné naissance à une double grille de lecture, communément admise. Temporellement, elle a soutenu l'idée d'un refoulement de ce passé en raison de son caractère traumatisant, suivi d'une résurgence tardive. Elle a aussi fondé l'idée qu'il y avait une guerre des mémoires à éteindre, entre la France et l'Algérie, voire entre « les peuples français et algériens » (p. 2) selon la lettre de mission présidentielle. L'idée d'une guerre des mémoires a cependant aussi été développée pour la seule société française. Dans l'historiographie, les travaux d'Éric Savarese, portant sur les Français d'Algérie et les promoteurs d'une nostalgie coloniale, s'y intéressent particulièrement³.

Sans sous-estimer l'œuvre considérable de Benjamin Stora, apparaît ici le problème central du rapport : son fondement bibliographique. Les références mobilisées remontent la plupart du

¹ Benjamin Stora, *France-Algérie. Les passions douloureuses*, Paris, Albin Michel, 2021 et Benjamin Stora, *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie, rapport remis au président de la République*, en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/01/20/remise-du-rapport-sur-la-memoire-de-la-colonisation-et-de-la-guerre-dalgerie> [lien consulté le 02/04/2021].

² Benjamin Stora, *La Gangrène et l'oubli*, Paris, La Découverte, 1991.

³ Parmi ses ouvrages : Éric Savarese, *Algérie, la guerre des mémoires*, Paris, Non Lieu, 2007.

temps au début des années 2000. La bibliographie, en outre, ne comprend pas de titre anglo-saxon alors que l'écriture de cette histoire est internationalisée. Cette internationalisation, d'ailleurs, interroge la pertinence d'une réflexion s'en tenant au tête-à-tête franco-algérien. Contrairement à une idée reçue, les auteurs anglo-saxons n'enrichissent pas cette histoire d'un point de vue extérieur qui serait salutaire quand les historiens français et algériens seraient prisonniers de leurs subjectivités nationales. Les chercheurs développent sur ce passé des points de vue qui ne dépendent pas de leurs nationalités. Les discussions portent sur le choix des sources, les méthodologies, les approches, les langues de travail, les interprétations ou encore sur les sensibilités politiques affleurant dans les travaux, sans déterminisme national évident.

Surtout, la bibliographie néglige l'historiographie qui s'est développée depuis une vingtaine d'années sur les mémoires dans la société française. La société algérienne reste inexplorée – seule la politique de l'État algérien a fait l'objet d'une thèse, sous la direction de Benjamin Stora, citée dans le rapport⁴. Côté français, l'historiographie invite à un changement de paradigme. Elle conteste en effet l'idée d'une guerre des mémoires. Celle-ci suppose une homogénéité des groupes censés s'affronter (anciens combattants, harkis, immigrés, Français d'Algérie, Français, Algériens...) que démentent les travaux. « Les Français d'Algérie », par exemple, ont développé une gamme variée de positions sur l'Algérie française, plus ou moins distanciées et pas toujours exposées publiquement. Éric Savarese le démontre, en invitant à dépasser le point de vue des associations parlant en leur nom. Le soutient également Clarisse Bueno qui a étudié les mémoires familiales⁵. À l'hétérogénéité des rapports au passé chez les témoins s'ajoute une hétérogénéité des rapports construits par les générations suivantes. Celles-ci sont aujourd'hui au cœur des études dont le questionnement, au fil du temps, s'est déplacé du vécu des acteurs vers la transmission à leurs descendants. Avec eux, il est moins question de rejouer le conflit que de s'interroger sur le passé. Pour les anciens combattants, le dernier livre de Raphaëlle Branche en est révélateur : *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*⁶. Dans ces générations, l'interrogation s'accompagne d'une appropriation variable de l'histoire des parents, démentant elle aussi l'idée d'une guerre des mémoires. Giulia Fabbiano a ainsi constaté qu'enfants de harkis et d'immigrés algériens dépassent, dans leurs rapports quotidiens, la césure que l'indépendance est censée avoir créée entre eux⁷; un dépassement que confirme l'histoire du mouvement antiraciste⁸. Il est d'ailleurs étonnant que le rapport ne dise mot du racisme ni de l'antiracisme. Une historiographie existe à ce sujet. Après un *Phd* (non publié) sur l'histoire de l'antiracisme en France, Jim House a étudié le souvenir du 17 octobre 1961, mis sur la place publique par les organisations qui se sont structurées face à la montée du Front national dans les années 1990⁹. S'est ainsi opéré un chassé-croisé avec Charonne, qui symbolisait jusque-là la répression policière des manifestations parisiennes de l'époque et dont le Parti communiste français entretenait le souvenir¹⁰. Dans cet exemple, en outre, l'évolution de la mémoire est une question de temporalité socio-politique, et non de psychologie, car elle dépend des rapports de forces au sein du champ politique et de la signification, au présent, de ces événements passés.

De cette historiographie, trop succinctement évoquée ici, que retenir ? Certainement que la notion même de « mémoire » s'est usée. Sous ce terme, en effet, sont abordés les individus, leurs

⁴ Emmanuel Alcaraz, *Les lieux de mémoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Karthala, 2017.

⁵ Clarisse Bueno, *Pieds-noirs de père en fils*, Paris, Balland, 2004.

⁶ Raphaëlle Branche, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?*, Paris, La Découverte, 2020.

⁷ Giulia Fabbiano, *Hériter 1962. Harkis et immigrés algériens à l'épreuve des appartenances nationales*, Nanterre, PU Paris Ouest, 2016.

⁸ Voir Abdellali Hajjat, *La marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris, Amsterdam, 2013.

⁹ Jim House et Neil MacMaster, *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Paris, Tallandier, 2008.

¹⁰ Alain Dewerpe, *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006.

psychismes éventuellement blessés et la transmission générationnelle, les sociétés et leurs dynamiques associatives, la vie politique et ses usages du passé, les États et leurs politiques publiques, sans compter les représentations littéraires et cinématographiques ou encore l'écriture de l'histoire et l'accès aux archives. De natures diverses, tous ces domaines ne peuvent être analysés avec les mêmes outils. Tous ne sont pas non plus porteurs de conflictualité et tous, enfin, ne se prêtent pas à un apaisement ni à une réconciliation – la conflictualité des usages du passé n'est-elle pas le propre du débat politique en démocratie ? Les mémoires individuelles ne devraient-elles pas être respectées jusque dans leurs silences, leurs mensonges, leurs rancœurs et leurs indifférences ? De cette usure de la notion de mémoire, Benjamin Stora n'est pas comptable mais le fait qu'il soit question de tout cela dans le rapport, sans clarification préalable ni distinction dans le déroulement des analyses, n'en facilite pas la lecture. Les développements mêlent les différents domaines, tous décrits à travers la métaphore de la blessure à guérir et de la « passion douloureuse » à apaiser.

Sur ce fondement, la recherche d'un équilibre guide l'ensemble du rapport. Tout en faisant état des violences qui ont émaillé cette histoire, Benjamin Stora développe l'existence d'un « monde du contact » (bien que cette notion soit discutée dans l'historiographie). L'historien excelle sur les politiques présidentielles, qu'il a personnellement suivies. Il est (logiquement) plus technique sur les archives en France, sans parvenir à exposer clairement les problèmes posés par la déclassification – il s'agit de définir les conditions de communication des documents classés « secret », que devrait définir le seul code du patrimoine, alors que le secrétariat de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) cherche à intervenir en la matière, suivant sa propre réglementation et ses propres interprétations¹¹. D'un point de vue bilatéral, la question des archives est explosive et le rapport préconise, à juste titre, de procéder à un état des lieux de ce qui est conservé dans les deux pays avant tout accord, si possible. Benjamin Stora est prudent sur les excuses, qu'il ne rejette pas par principe mais en en démontrant, précédent japonais à l'appui, les limites. Cette recherche d'une voie moyenne vise un impossible consensus, entre des points de vue radicaux sur la colonisation – car si dans la société, le rapport à ce passé est plus apaisé que supposé, il garde un fort potentiel de conflictualité politique ; d'où l'abondance et l'âpreté des réactions qu'il a suscitées. Le rapport laisse cependant un goût d'inachevé. Il se termine, avant la conclusion, par une liste de « défis » restant à relever, simplement mentionnés, alors qu'ils sont cruciaux. Il en est ainsi des essais nucléaires dont une enquête récente du *Monde* a démontré toute la complexité, entre responsabilités de l'État algérien non assumées et non-indemnisation des victimes en dépit de la loi Morin¹².

La prudence marque aussi la longue liste des préconisations, qu'il est devenu habituel de désigner comme des « petits pas » constituant autant d'avancées. Si la méthode se défend, elle a son revers : pourquoi ne rien proposer d'ambitieux ? Une fois encore, les travaux sur la mémoire, avec l'expérience de la gestion du passé de la Seconde Guerre mondiale, ouvrent des perspectives, côté français, puisque ces deux séquences de l'histoire posent à la nation et à la société françaises des questions similaires. La commission « Mémoires et vérité » est à peine esquissée, aucune réflexion n'est menée sur la justice transitionnelle. La liste dressée compile des revendications antérieures ou émergentes (reconnaissance de l'assassinat d'Ali Boumendjel, p. 96, par exemple) et elle concerne des dossiers qui n'ont rien de surprenant pour les

¹¹ Voir à ce sujet le site d'Association des archivistes français (<https://www.archivistes.org/Suivre-les-actualites-du-debat-sur-l-acces-aux-archives-classifiees-secret>) [lien consulté le 02/04/2021]

¹² « Essais nucléaires : Alger hausse le ton après un long silence », mis en ligne le 21 janvier 2021 : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/01/21/essais-nucleaires-alger-hausse-le-ton-apres-un-long-silence_6067082_3212.html [lien consulté le 02/04/2021].

connaisseurs de cette histoire (réactivation du musée de Montpellier, p. 99, par exemple). Chaque mesure pourrait être discutée, certaines n'ont aucun lien avec les développements du rapport (comme « faire des lieux de mémoire » des camps d'internement sur le sol français, p. 97), d'autres interrogent : ainsi le guide des disparus (p. 96) existe déjà et d'ailleurs le rapport le mentionne (p. 72) ; et pourquoi un colloque sur « le refus de la guerre d'Algérie » (p. 100) mêlant notamment Mauriac, Sartre et Aron (!), alors que la question n'est pas à l'avant-garde de l'historiographie actuellement ? Un reproche infondé leur a cependant été adressé : elles ne concernent que la partie française. Le débat public oublie que le rapport de Benjamin Stora devait avoir un pendant algérien, rédigé par Abdelmajid Chikhi, directeur des Archives nationales à Alger, qui n'a pas été rendu.

Pour finir, il faut reconnaître à Benjamin Stora son engagement ancien et courageux. Il a fait l'objet d'attaques *ad nominem*, tant en France qu'en Algérie, y compris antisémites, qui ne peuvent que lui valoir l'expression d'une solidarité sans faille. La critique scientifique doit aussi néanmoins s'exprimer en espérant prouver que sur un enjeu mémoriel tel, les historiens, leurs travaux et leurs visions du passé, ont beaucoup à apporter. Sans illusion toutefois sur la portée effective des politiques mémorielles : elles ne répondent en rien aux discriminations dont souffrent les « musulmans » aujourd'hui, surtout si elles entrent en contradiction avec les politiques menées par ailleurs.